



Réforme de la formation des maîtres, Mobilisons-nous le mardi 15 décembre !

"Une parodie
de concertation
pour tenter de
justifier de très
mauvaises
propositions".

Sommaire :

- . Mobilisons-nous le 15 décembre !
- . La "formation" des maîtres selon
L. Chatel et V. Péresse
- . Non aux stages en responsabilité !
(modèle de motion CGT)
- . La CGT Educ'action revendique...
- . Extrait de l'appel unitaire du 1^{er} 12.09
- . Bulletin de syndicalisation.

"Une parodie de concertation pour tenter de justifier de très mauvaises propositions", c'est le titre du communiqué de presse de la Conférence des Directeurs d'IUFM (CDIUFM) suite à la présentation, vendredi 13 novembre 2009, des propositions de Chatel et Péresse pour la réforme de la formation et du recrutement des enseignants.

La CGT Educ'action partage la "consternation" de la CDIUFM, qui parle d'une "concertation alibi", d'une "vision simpliste de l'insertion professionnelle", d'une "méconnaissance de la réalité des projets professionnels des étudiants", de "masters inadaptés à la réalité du métier" et s'inquiète au bout du compte de "la fin programmée de la formation professionnelle des enseignants".

Forme et contenu des concours

→ Les deux épreuves d'admissibilité vont s'appuyer sur des masters généralistes (pas d'évaluation didactique ou pédagogique).

Pour les PE : une épreuve de français/culture humaniste et une de mathématiques/sciences. Les programmes scolaires constituent l'univers de référence des savoirs évalués.

→ Les deux épreuves d'admission vérifieront "l'aptitude à enseigner et la capacité à conceptualiser son enseignement ou sa mission éducative" (connaissances des publics, des degrés d'enseignement, des deux curriculums de formation...). La première sera une leçon, la seconde l'analyse d'un dossier dans un champ disciplinaire et comportant des documents (écrits, sonores, iconographiques...). Sera aussi abordée la compétence "agir en fonctionnaire de l'Etat...".

Calendrier des épreuves

Les épreuves auront lieu en M2 : les étudiants qui le souhaitent pourront présenter les concours des 1^{er} et 2nd degrés la même année.

→ CRPE : admissibilité septembre. Résultats novembre. Admission : mai-juin.

→ CAPES, CAPET, CAPEPS, CAPLP, CPE : écrits dès décembre. Résultats mi-janvier. Admission mai-juin.

→ Agrégation : écrits en avril. Oraux en juin-juillet.

Matthieu Brabant

Co-responsable du collectif Formation des maîtres

Montreuil, le 9 décembre 2009

La "formation" des maîtres selon L. Chatel et V. Péresse

Contenu des masters

Les concours n'étant pas les seuls débouchés professionnels des masters, ces derniers ne seront pas construits en fonction des épreuves de concours.

Aux côtés des masters disciplinaires (concours du 2nd degré), va émerger une offre de masters s'appuyant sur plusieurs disciplines poursuivant une finalité professionnelle large, dont celle de répondre aux besoins de recrutement de PE polyvalents et de PLP bivalents.

Organisation des stages

Les stages, effectués en milieu scolaire, ne sont pas une condition pour se présenter à une épreuve. Le recteur est responsable, en liaison avec les établissements, de la répartition de l'offre de stages et de son adéquation avec les cursus des masters.

- Stages préparatoires d'observation et de pratique accompagnée (108 heures) : offerts aux étudiants de M1 ou en début de M2, par groupes de 2 à 3 personnes par classe, proposés à différents moments de l'année et compatibles avec les cursus de M1.

- Stages en responsabilité (108 heures) : les étudiants préparant le concours vont devenir des vacataires, affectés essentiellement en fonction des besoins de remplacement ! Nous dénonçons cette circulaire qui crée plus d'illusions (34,30 €/heure...) que de démocratisation des recrutements.

Formation des professeurs stagiaires

Les lauréats des concours sont professeurs stagiaires et ont la responsabilité d'une ou plusieurs classes. Un tiers de l'année scolaire est consacré à la formation professionnelle. Un cadrage national de leur formation sera élaboré.

Non aux stages en responsabilité !

Modèle de motion CGT au Conseil d'Administration des collèges et lycées

Le ministère de l'Education Nationale propose désormais, dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants, des stages en responsabilité aux étudiants inscrits en préparation au concours à l'IUFM ou en première année de master à l'université.

Nous sommes résolument aux côtés des étudiants qui veulent devenir enseignants et qui souhaitent une formation en alternance comprenant des stages préparés, correctement accompagnés et faisant l'objet d'un véritable travail de formation.

Nous dénonçons vigoureusement l'organisation de ces stages en responsabilité qui pourraient mettre les étudiants en difficulté dans le cadre d'une découverte brutale de la classe, sans véritable formation professionnelle. Cette organisation va à l'encontre du bon fonctionnement de l'Ecole et de la réussite des élèves.

Nous dénonçons également l'utilisation des étudiants en stage comme moyens d'enseignement pour compenser les insuffisances de postes budgétaires (remplacements, postes vacants ...). Nous demandons le maintien d'une année de formation professionnelle (stagiaires), organisée par l'IUFM pour les lauréats au concours, de façon à garantir une formation professionnelle de qualité aux étudiants qui ne désorganise pas le fonctionnement des établissements.

La CGT-Educ'action revendique un recrutement au niveau licence avec une formation de 2 ans sous statut de fonctionnaire stagiaire et délivrance du master à son issue.

Il s'agit en fait d'une "masterisation de la formation" et non pas de la "masterisation du recrutement".

La CGT Educ'action revendique...

L'accès au concours...

- La mise en place d'une vraie politique de recrutement à long terme par une loi de programmation pluriannuelle.
- Une certification ouvrant droit à une VAE validant la formation préparatoire au concours et l'intégration des brevets de secourisme et de natation dans la formation IUFM.
- Un revenu minimum étudiant permettant aux étudiants préparant les concours dans des conditions de vie et d'études satisfaisantes.

L'évaluation des professeurs stagiaires...

- La mise en place d'une grille d'évaluation nationale et d'une fiche de suivi d'évaluation formative remise au stagiaire.
- La possibilité, pour les stagiaires, d'accéder à tous les documents concernant leur titularisation et de les communiquer à leurs représentants.
- La possibilité, pour le stagiaire, d'écrire ses observations sur les documents d'évaluation, de faire appel en cas de non titularisation en commission paritaire, conformément à ce qui se passe dans le reste de la Fonction Publique.
- Le droit au redoublement avec un suivi adapté aux difficultés rencontrées.

L'organisation de l'année de formation...

- Une formation professionnelle sur deux ans, commençant par de l'observation puis par la prise en charge d'heures de classe et enfin par un stage en responsabilité.
- Des stages à 3 stagiaires dans des classes de formateurs (volontaires et déchargés sur ces heures, donc réellement disponibles). Nous ne sommes pas hostiles au principe d'un stage filé, mais pas avec les modalités actuelles (floues ou néfastes, différentes selon les centres) de ce stage.
- La prise en compte de l'expérience professionnelle de chaque stagiaire pour une approche adaptée et personnalisée, le reclassement des PE dès leur année de stage.
- La transmission des mêmes informations aux PE1 et PE2 sur tous les sites IUFM de l'académie.
- Une validation diplômante niveau Master (bac + 5) de la formation.

L'entrée dans le métier...

- La reconnaissance de la position de néo-titulaire avec une réduction horaire hebdomadaire et des stages adaptés.
- Une formation continue adaptée et ouverte.

La CGT est une force d'information, de proposition et de défense des droits. Elle se veut aussi à l'écoute des étudiants et stagiaires pour relayer leurs aspirations.

Les organisations :

UNEF ; FERC-Sup CGT ;
CGT Educ'action ; FSU ;
SNES-FSU ; SNUIPP-FSU ;
SNUEP-FSU ; SNESUP-FSU ;
SNEP-FSU ; Fédération
UNSA Education ; UNSA-SE ;
Sup Recherche UNSA ; SGEN-
CFDT ; FCPE ; UNL ; FIDL

exigent la remise à plat de la réforme impliquant le retrait des décrets concernant la formation des enseignants et des textes d'application déjà publiés, et l'ouverture indispensable de réelles négociations. Elles revendiquent la mise en place d'une réforme de la formation des enseignants qui réponde aux besoins du système éducatif et permette une véritable formation professionnelle des futurs enseignants.

[...] Parce qu'enseigner est un métier qui s'apprend, les organisations signataires appellent à une journée nationale de mobilisation mardi 15 décembre dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur (notamment dans les IUFM) pouvant se traduire par des initiatives de grèves, des rassemblements, des assemblées générales de débat, des manifestations, afin de dénoncer le projet régressif du gouvernement pour la formation des enseignants et d'exiger une réforme répondant aux besoins du système éducatif, permettant une vraie formation professionnelle et garantissant une réelle élévation de la formation des futurs enseignants conforme aux attentes de la société.

(Extrait de l'appel unitaire
du 1^{er} décembre 2009)

☛ **La CGT Educ'action revendique** un recrutement au niveau licence avec une formation de 2 ans sous statut de fonctionnaire et la délivrance du master à son issue.

La CGT Educ'action revendique la reconnaissance de ces nouvelles qualifications par un salaire en début de carrière de 2 x le SMIC (contre 1,3 aujourd'hui) et en fin de carrière à 4 x le SMIC.

☛ **La CGT Educ'action appelle à participer à la journée d'action du**
mardi 15 décembre 2009

pour une mastérisation de la formation et contre la mastérisation du recrutement que veulent imposer Chatel et Péresse.

☛ **La CGT Educ'action a déposé** un préavis de grève pour les personnels du 1^{er} et du 2nd degré.

☛ **La FERC-Sup CGT**, qui syndique les personnels du supérieur, **appelle** également à participer à cette journée d'action.



Formation des maîtres
Action du 15.12.09

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite : me syndiquer prendre contact

Nom Prénom

Adresse personnelle

Code postal Commune

Grade ou corps Discipline

Établissement

Code postal Commune

Tél E-mail

CGT Educ'action - 263, rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex - Mel : unsen@ferc.cgt.fr